Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_069-DE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE QUESTEMBERT

Séance du Lundi 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 20 avril à 19h30, le Conseil municipal de Questembert, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle des mariages de la Ville de Questembert.

Nombre de conseillers municipaux en exercice	29
Nombre de conseillers municipaux présents	23
Nombre de conseillers municipaux absents représentés	05
Nombre de conseillers municipaux absents	01
Nombre de votants	28

Date d'envoi des convocations : Mercredi 8 avril 2026

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Boris LEMAIRE, Valérie JEHANNO, Maxime PICARD, Delphine JEANNIN, Alain LOUIS, Sylvaine TEXIER, Jean-Pierre LE METAYER, Albane DIEU, Pierre-Alexandre PABOEUF, Alain GUENEGO, Patrick ROGER-DALBERT, Marie HAMEL – FAURE, Evelyne LE NORMAND, Nicolas FIEVET, Anthony LECOINTRE, Hélène BERTRAND-KOUIDER, Anne LE BODO, Jennyfer PRADET, Maïna ALLAIN, Kevin MENANT, Dominique BARDET, Gisèle QUIRIN

Procurations :
M. Laurent GUERISSE à Mme Marie HAMEL - FAURE
Mme Elise PIGNARD à Mme Sylvaine TEXIER
Mme Sylvie LE BIDEL à M. Anthony LECOINTRE
M. Vincent THEBAUT à Mme Evelyne LE NORMAND
Mme Maryse GERARD à M. Dominique BARDET

Absent :
Mme Rachel GUIHARD

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexandre PABOEUF

Délibérations publiées le : Mercredi 22 avril 2026

2026-069 LANCEMENT DE L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS DU SITE DE CÉLAC

Suite aux travaux de renaturation du cours d'eau du Tohon, à l'achèvement des travaux des passerelles permettant la traversée, la dernière phase du chantier va démarrer en fin d'année 2026.

Lors de la consultation citoyenne qui s'est déroulée au mois d'octobre 2024, les questembertois ont voté pour la troisième solution.
Un des objectifs de la municipalité est d'ouvrir cet espace actuellement réservé au camping-caristes aux questembertois.

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_069-DE

Ce projet prévoit une requalification globale de l'espace, comprenant la création d'un jardin familial, le réaménagement de l'aire de camping-cars et l'aménagement d'une zone d'accueil pour les cyclistes. Une attention particulière sera portée à l'intégration des associations locales qui utilisent déjà le site, telles que l'ACQ (Amicale Cycliste Questembertoise) ou Quest'en Rose...
La complexité du projet réside notamment dans la présence d'une zone humide, impliquant le respect de la démarche ERC (Éviter, Réduire, Compenser). Ainsi, les impacts sur le milieu naturel devront être évités autant que possible, ou à défaut réduits, puis compensés par des mesures adaptées.

Les travaux consisteront à aménager :

· Un jardin familial

– Création d'une aire de jeux pouvant accueillir une vingtaine d'enfants âgés de 6 à 12 ans
– Aménagement d'un théâtre de verdure pour l'accueil de spectacles en période estivale
– Plantation d'une zone arborée
– Installation d'un abri équipé d'un barbecue électrique et de tables de pique-nique
– Réorganisation des stationnements (voitures, vélos et motos) afin de les rapprocher des équipements et des salles communales

· Une aire de camping-car

– Réorganisation des espaces et des usages
– Création de 7 places de stationnement permanentes, complétées par 5 places supplémentaires en période estivale

· Une zone pour les cyclotouristes

- Décroutage des enrobés sur la partie nord au profit d'un revêtement assemblant de la terre et de la pierre (principe de compensation)

- Mise en place d'une haie sèche pour délimiter la zone camping-car de celle des cyclotouristes afin de favoriser la biodiversité

• Autres aménagements

– Reprofilage et élargissement du chemin stabilisé au sud de l'ancienne zone
– Création d'une aire de fitness

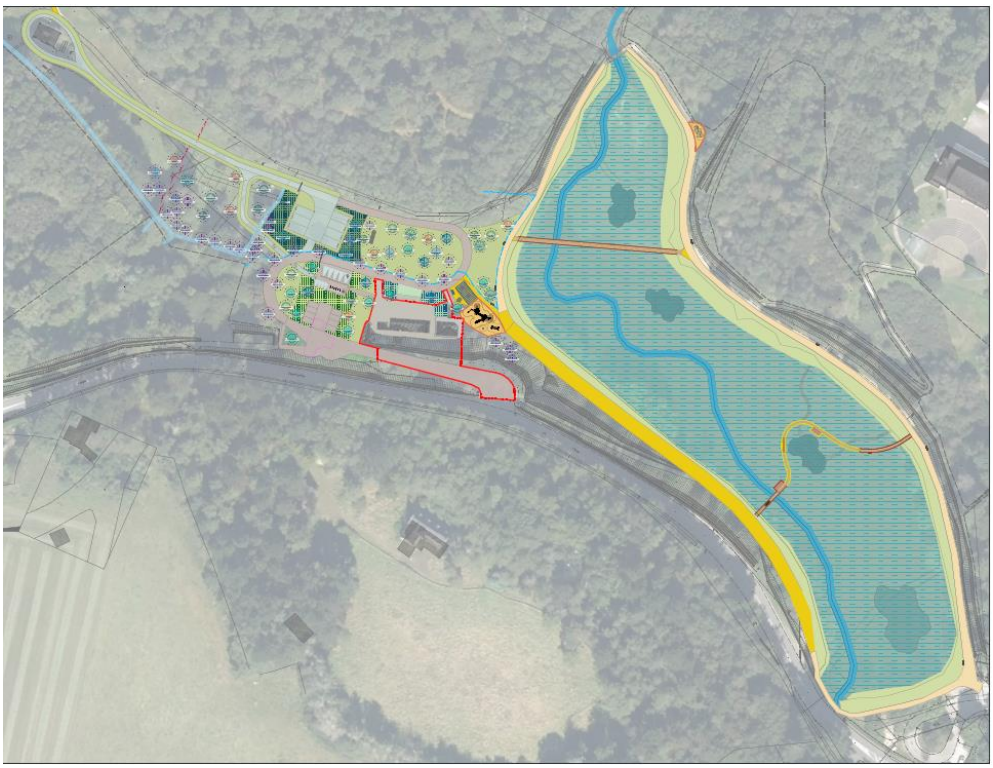
L'ensemble de l'opération s'inscrit dans une démarche de requalification qualitative et environnementale de l'espace public.
Il est précisé que, dans un souci de meilleure coordination et de cohérence des études et des travaux, l'ensemble du projet est piloté par les maîtres d'œuvre de la commune.
Enfin, les marchés de travaux d'aménagement seront lancés au cours du mois d'avril, pour une validation lors du conseil municipal du 29 juin 2026.
Les travaux débuteront en septembre 2026 et s'achèveront fin du premier semestre 2027

Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_069-DE

Plan de financement

DEPENSES : HT / TTC			RECETTES	
Description des postes de dépenses	**Montant (€HT)**	**Montant (€TTC)**	**Financeur**	**Montant (€)**
Etudes complémentaires	20 000,00 €	24 000,00 €	**Région Bretagne**	**50 000,00 €**
Lot 1 : Terrassements - Voirie - Signalétique	226 223,65 €	271 468,38 €	**ADEME - Appel à projet Vélotourisme**	**16 000,00 €**
Lot 2 : Mobilier et Espaces Végétalisés	246 876,60 €	296 251,92 €	Autofinancement	**477 362,26 €**
Lot 3 : Abris bois	40 000,00 €	48 000,00 €		
Aléas (2%)	10 262,01 €	12 314,41 €		
TOTAL	**543 362,26 €**	**652 034,71 €**	**TOTAL**	**543 362,26 €**

Le projet d'aménagement global du site de Célac se présentera de la manière suivante :



Envoyé en préfecture le 22/04/2026
Reçu en préfecture le 22/04/2026
Publié le
ID : 056-215601840-20260420-D_2026_069-DE

La zone spécifique des aménagements extérieurs



Après délibération, le conseil municipal approuve à 23 voix POUR et 5 CONTRE (M. ALLAIN, K. MENANT, D. BARDET, G. QUIRIN et M. GERARD) le projet d'aménagement ci-dessus exposé avant le lancement de la consultation des marchés de travaux d'aménagement des espaces extérieurs du site de Célac.

Monsieur le Maire,
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Pour copie certifiée conforme,
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Fait à Questembert, le 22 avril 2026.

Le secrétaire de séance
Pierre-Alexandre PABOEUF

Le Maire,
Boris LEMAIRE